

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Chantal Mainville	Numéro de permis 1081020	Date d'inspection Le 09 février 2024	
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits		Numéro de téléphone (506) 764-2978	
Adresse 1890 rue Bellechasse Paquetville NB E8R 1M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Ratio respecté lors de mon inspection annuelle

Observation: lors de mon inspection, les enfants jouent dehors toute l'avant midi. Ceux-ci sont entrés pour la collation, le diner et la séance des toilettes.

Discussion avec l'exploitante concernant, registre de présence des éducatrices et des enfants, des médicaments, rapport d'incident, formation des éducatrices

Aire de jeu extérieur: L'exploitante confirme que l'aire de jeu extérieur est sécuritaire et conforme. Il est a rappeler qu'une surface de protection doit être en place pour tous les appareils d'escalades fixes ou autres structures d'escalade. A l'achat ou à l'installation des modules de jeux, l'installateur ou l'exploitant doit s'assurer que l'installation sont conformes aux normes de de l'Association canadienne de normalisation (CSA)ou suivre le guide d'installation du fabricant.

La garderie est conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB.
Le permis sera recommandé lors de la recommandation de la santé publique ou du Prévôt des incendies.

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 24 mai 2023

Date

original signé par
Chantal Mainville

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 mai 2023

Date